

Aux membres du club et
détenteurs de parts sociales

Le Mont, le 11 août 2020

Madame, Monsieur, Cher membre, Cher Parent de juniors,

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale du Tennis-Club
Le Châtaignier qui se tiendra le

Mardi 29 septembre 2020 à 19 heures 30 au clubhouse

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1) Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2019 (à votre disposition sur notre site)
- 2) Rapport du Président
- 3a) Rapport du Trésorier
- 3b) Rapport des vérificateurs des comptes
- 3c) Adoption des comptes 2019
- 3d) Election des vérificateurs 2020
- 4) Réfection de la toiture – budget et vote
- 5) Rapport de la commission sportive
- 6) Démissions et élections au comité
- 7) Budget 2020. Cotisations pour la saison 2020
- 7b) Crise COVID : heures fixes saison 19-20 + cotisations
- 8) Propositions individuelles
- 9) Divers

Toute proposition individuelle doit être adressée au Président au plus tard 20 jours avant l'assemblée générale.

Rappel : Seuls les membres coopérateurs possédant une part sociale ont le droit de vote lors de l'AG.

Au plaisir de vous compter parmi les présents ce soir-là, nous vous adressons, Madame, Monsieur, cher(s) membre(s), nos meilleures salutations.

TENNIS CLUB LE CHATAIGNIER

Angelo Lombardo
Président

Yves Grandchamp
Trésorier